

## *Curriculum vitae*

**Thibaut Slingeneyer**

Juillet 2020

Rue des deux églises, 40  
1000 Bruxelles  
0474/51.82.95

thibaut.slingeneyer@usaintlouis.be  
thibaut.slingeneyer@uclouvain.be

Belge, né le 12 décembre 1976 à Bruxelles  
Marié depuis le 11 février 2006 à Aydan Aydin  
Père de deux enfants (Clarisse et Léonie, nées le 3 février 2010)

### **Diplômes**

- Candidature en droit (F.U.S.L., 1994-1996, distinction)
- Licence en droit (U.C.L., 1996-1999, distinction)
- Licence en criminologie (U.C.L., 1999-2001, la plus grande distinction)
- Études approfondies en criminologie (U.C.L., 2002-2003, grande distinction)
- Doctorat en criminologie (U.C.L., 2012, résultat de 95/100)

### **Activités professionnelles**

- Depuis juin 2019 : Chercheur à l'Université Saint-Louis – Bruxelles (Projet « Fighter » subsidié par la Commission européenne).
- Depuis oct. 2014 : Chargé de cours invité à la Faculté de droit de l'Université Saint-Louis – Bruxelles.
- Depuis janv. 2013 : Professeur à la Faculté de droit et de criminologie de l'Université catholique de Louvain
- Depuis sept. 2010 : Membre du Groupe de recherche en matière pénale et criminelle (GREPEC) de l'Université Saint-Louis – Bruxelles.
- Depuis sept. 2009 : Membre du Centre de recherche interdisciplinaire sur la déviance et la pénalité (CRID&P) de l'Université catholique de Louvain.
- Depuis 2007 : Assesseur (suppléant) en application des peines spécialisé en matière de réinsertion sociale au Tribunal de première instance de Bruxelles (Tribunal de l'application des peines).
- Juin 2017 – mai 2019 : Chercheur à l'Université Saint-Louis – Bruxelles (Projet « Criminal Confiscation » subsidié par la Commission européenne).

- Sept. 2010 – sept. 2017 : Assistant d’enseignement à l’Université Saint-Louis – Bruxelles.
- Sept. 2014 – fév. 2016 : Chercheur à l’Université Saint-Louis – Bruxelles (Projet « Prison Overcrowding and Alternatives to Detention » subsidié par la Commission européenne).
- Oct. 2014 – oct. 2014 : Teaming Agreement avec Ernst & Young dans le cadre de « Study of financial and other impacts for an impact assessment of a measure covering rights for suspects and accused persons who are in pre-trial detention and covering alternatives to pre-trial detention » (aide à la formulation de l’offre de Ernst & Young relative au projet initié par la Commission européenne : n°JUST/2014/JCOO/FW/CRIM/0071 dans le cadre du contrat JUST/2011/EVAL/01, réf. 2014/06).
- Sept. 2002 – oct. 2013 : Assistant à l’École de criminologie de l’Université catholique de Louvain.
- Janv. 2013 – mars 2013 : Assistant de recherche dans le cadre d’un contrat entre Avocats sans frontières et le GREPEC (Université Saint-Louis).
- Janv. 2005 - déc. 2006 : Assistant de recherche au Département de criminologie et de droit pénal (DPCR) de l’Université catholique de Louvain – financement F.R.F.C.
- Sept. 2003 - sept. 2004 : Assistant de recherche au Département de droit pénal et de criminologie (DPCR) de l’Université catholique de Louvain – financement SPF Politique scientifique.
- Oct. 2001- sept. 2002 : Conseiller adjoint au service de la politique criminelle (SPF Justice).

### **Services à la société**

- Depuis 2017 : Évaluateur d’articles pour la *Revue de droit pénal et de criminologie*
- Depuis 2017 : Évaluateur d’articles pour la revue *Oñati Socio-legal Series*
- Depuis 2016 : Évaluateur d’articles pour la revue *Droit et Société*
- Depuis 2014 : Évaluateur d’articles pour la revue *Champ Pénal/Penal Field*
- Depuis 2014 : Évaluateur d’articles pour la revue *Criminologie*.
- Depuis 2011 : Membre du Comité de lecture de la revue « Émulations ».
- 2010 - 2014 : Membre effectif de la Commission consultative de l’aide aux détenus en tant qu’expert U.C.L.
- 2006 - 2010 : Membre suppléant de la Commission consultative de l’aide aux détenus en tant qu’expert U.C.L.
- 2003 - 2007 : Membre de la Commission de surveillance de la prison de Saint-Gilles.

### **Domaines de recherche**

- La libération conditionnelle comme outil de gestion du risque social
- La justice pénale et ses transformations à l’aune de la nouvelle pénologie (New Penology)
- La pénologie et l’exécution des peines
- L’abolitionnisme

- Le rôle de l'avocat dans le système pénal
- L'usage de drogues
- Les réflexions méthodologiques et épistémologiques en droit et en criminologie

## **Publications**

### Thèse

T. Slingeneyer, *Gouvernementalité et libération conditionnelle*, 2012, UCL, sous la promotion de la Professeure Fabienne Brion.

### Ouvrages

T. Slingeneyer, *Collaborer avec la justice en échange d'une récompense de nature pénale : analyse critique de la loi belge du 22 juillet 2018*, Bruxelles, Politeia, sous presse.

Y. Cartuyvels, C. Guillain et T. Slingeneyer (dir.), *Les alternatives à la détention en Belgique : un état des lieux, à l'aune du Conseil de l'Europe*, Bruxelles, la Charte, 2017.

N. Bernard, R. Born, D. de Jonghe, C. de Terwangne, P. Moreau, T. Slingeneyer, B. Truffin, J. Van Meerbeeck et S. Vanvrekem, *Guide des citations, références et abréviations juridiques*, 6<sup>e</sup> éd., 2017, Waterloo, Kluwer, 314p.

T. Slingeneyer, *Gouvernementalité et libération conditionnelle. Les pratiques décisionnelles sous l'ère des commissions belges de libération conditionnelle*, 2014, Saarbrücken, PAF, 535p.

### Articles dans des revues scientifiques

S. Baele et T. Slingeneyer, « La contrainte de la quantité : les images-chiffres en politique », soumis à *Raisons politiques*.

T. Slingeneyer, « Infractions urbanistiques : que faut-il confisquer lorsque l'avantage patrimonial a d'autres causes que l'infraction ? », *Amén.*, 2020, p. 41 à 43.

T. Slingeneyer, « Le triptyque foucauldien 'souveraineté-discipline-sécurité' comme outil d'analyse de la peine privative de liberté et de la libération (conditionnelle) », *R.I.E.J.*, 2018, p. 71 à 91.

T. Slingeneyer, « Les homines carcere inclusi. Réflexions sur l'objectivation des condamnés libérés anticipativement et sur la gestion de leur liberté », *Champ pénal* [En ligne], XV, 2018, mis en ligne le 4 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/champpenal/9638>

S. Baele, O. Sterck, T. Slingeneyer et G. Lits, « What Does the "Terrorist" Label Really Do? Measuring and Explaining the Effects of the "Terrorist" and "Islamist" Categories », *Studies in Conflict & Terrorism*, 2017, p. 1 à 21.

T. Slingeneyer, « Des techniques actuarielles dans la boîte à outils foucauldienne ? Un usage « décalé » des statistiques en justice pénale pour susciter les contre-conduites », *Déviance et Société*, 2017, 41, 4, p. 541 à 565.

S. Baele, D. Lewis, A. Hoeffler, O. Sterck et T. Slingeneyer, « The Ethics of Security Research. An Ethics Framework for Contemporary Security Studies », *International Studies Perspectives*, 2017, p. 1 à 22.

T. Slingeneyer, « Une étape dans la neutralisation des ‘monstres’ jugée constitutionnelle », Note sous C.C., 28 janvier 2015, n° 10/2015, *Revue de droit pénal et de criminologie*, 2016, p. 222 à 233.

O. Nederlandt et T. Slingeneyer, « Réflexions sur les justifications jurisprudentielles relatives à l’application de l’article 59 de la loi du 17 mai 2006 relative au statut juridique externe des personnes condamnées », Note sous T.A.P. Bruxelles, 11 avril 2011 et T.A.P. Bruxelles, 17 juin 2014, *Revue de droit pénal et de criminologie*, 2016, p. 160 à 176.

T. Slingeneyer, « La protection pénale des arbitres des manifestations sportives », *Journal des tribunaux*, 2013, p. 22 à 25.

T. Slingeneyer, « Gouvernementalité et libération conditionnelle. Retour sur un parcours critique et engagé », *Annales de Droit de Louvain*, 2013, 73, 2, p. 321 à 337.

T. Slingeneyer, « Il était une fois la libération conditionnelle et le parquet... Une histoire belge pas très drôle », *Archives de politique criminelle*, 2013, p. 221 à 241.

T. Slingeneyer, « La libération conditionnelle : une sanction, des épreuves ? Réflexions à partir des aspects flexibles et rigides de la mesure », *Revue de droit pénal et de criminologie*, 2012, p. 385 à 401.

T. Slingeneyer, « Le statut juridique des détenus en Belgique : illustration des effets de l’articulation des pouvoirs de souveraineté et de normalisation », *Raisons Politiques*, 2010, 37, p. 171 à 190.

T. Slingeneyer, « Quelles alternatives à la prison ? Ici et ailleurs en Europe », *L’observatoire (La prison comme réponse sociale)*, 2010, 66, p. 88 à 93.

T. Slingeneyer, « La défense sociale et la nouvelle pénologie comme outils d’analyse de la conception du libéré conditionnel dans la législation belge (1888-2006) », *Revue de droit pénal et de criminologie*, 2008, p. 743 à 774.

T. Slingeneyer, « Rendre compte de la libération conditionnelle en Belgique : prescriptions juridiques et usages du chiffre », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 2008, 2, p. 103 à 119.

T. Slingeneyer et D. Kaminski, « Malaise dans la pénalisation : le ministère public face aux usages de drogues », *Déviance et Société*, 2007, 31, 2, p. 107 à 127.

T. Slingeneyer, « La nouvelle pénologie, une grille d’analyse des transformations des discours, des techniques et des objectifs dans la pénalité. », *Champ pénal* [En ligne], IV, 2007, mis en ligne le 15 octobre 2007. URL : <http://champpenal.revues.org/document2853.html>.

T. Slingeneyer, « The new penology : a grid for analyzing the transformations of penal discourses, techniques and objectives », *Champ pénal / Penal field, nouvelle revue internationale*

*de criminologie* [En ligne], IV, 2007, mis en ligne le 27 février 2010. URL : <http://champpenal.revues.org/7798>.

T. Slingeneyer et M. Muys, « L'usage problématique de drogue : réflexions sur l'introduction d'un concept à connotation médicale dans la législation belge », *Cahiers de Prospective Jeunesse*, 2006, vol. 11, n°38-1, p. 11 à 21.

M. Muys et T. Slingeneyer, « Wat is er problematisch aan 'problematisch gebruik'? Conflicterende visies in België over de invulling van een begrip », *Verslaving : Tijdschrift over verslavingsproblematiek*, 2006, 2 (2), p. 33 à 42.

T. Slingeneyer, « Généalogie de la libération conditionnelle en Belgique. Analyse à partir du triptyque foucauldien du 'savoir-pouvoir-sujet' », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 2006, 57, p. 77 à 155.

J.-Fr. Minet et T. Slingeneyer, « Transformations du système de libération conditionnelle en Belgique : évolution procédurale et spirale des logiques décisionnelles ? », *Revue de droit pénal et de criminologie*, 2005, p. 280 à 312.

T. Slingeneyer, « La pensée abolitionniste hulsmanienne », *Archives de Politique Criminelle*, 2005, p. 7 à 36.

T. Slingeneyer, « L'intervention de l'avocat lors de la phase préliminaire du procès pénal : règles d'une rencontre avec le magistrat », *Revue de droit pénal et de criminologie*, 2004, p. 653 à 690.

#### Contributions dans des ouvrages

Y. Cartuyvels et T. Slingeneyer, « Justice pénale et logique algorithmique : les enjeux de la justice actuarielle », *A qui profite le droit ?*, sous la direction de A. Bailleux et M. Messiaen, Limal, Anthemis, 2020, p. 51 à 74.

T. Slingeneyer, « La surveillance électronique selon le Conseil de l'Europe : entre un contrôle de la réinsertion et une réinsertion par le contrôle », *Le bracelet électronique : action publique, pénalité et connectivité*, sous la direction de R. Lévy, L. Dumoulin, A. Kensey et Ch. Licoppe, Médecine & Hygiène, Chêne-Bourg, 2019, p. 63 à 85.

T. Slingeneyer, « Management of frozen assets », *Improving Confiscation Procedures in the European Union*, sous la direction de A. Bernardi, Napoli, Jovene Editore, 2019, p. 547 à 564.

Y. Cartuyvels, C. Guillain et T. Slingeneyer, « Belgium », *Improving Confiscation Procedures in the European Union*, sous la direction de A. Bernardi, Napoli, Jovene Editore, 2019, p. 95 à 163.

T. Slingeneyer, « La réinsertion sociale dans le dispositif belge de la libération conditionnelle : une analyse foucauldienne des conditions d'octroi et des instances décisionnelles », *Les sens de la peine*, sous la direction de D. Bernard et K. Ladd, Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis, 2019, p. 427 à 495.

Y. Cartuyvels, C. Guillain et T. Slingeneyer, « Introduction : les alternatives à l'emprisonnement en Belgique », *Les alternatives à la détention en Belgique : un état des lieux, à l'aune du Conseil de l'Europe*, sous la direction de Y. Cartuyvels, C. Guillain et T. Slingeneyer, Bruxelles, la Charte, 2017, p. 1 à 11.

T. Slingeneyer, « Les sanctions et mesures appliquées dans la communauté : une analyse des Recommandations du Conseil de l'Europe », *Les alternatives à la détention en Belgique : un état des lieux, à l'aune du Conseil de l'Europe*, sous la direction de Y. Cartuyvels, C. Guillain et T. Slingeneyer, Bruxelles, la Charte, 2017, p. 13 à 47.

T. Slingeneyer, « Les sanctions et mesures appliquées dans la communauté au stade postsentenciel : analyse de la situation belge au regard des Recommandations du Conseil de l'Europe », *Les alternatives à la détention en Belgique : un état des lieux, à l'aune du Conseil de l'Europe*, sous la direction de Y. Cartuyvels, C. Guillain et T. Slingeneyer, Bruxelles, la Charte, 2017, p. 99 à 124.

T. Slingeneyer, « Récidive », *Les mots de la Justice*, sous la direction de A. Hendrick, A. Musin, N. Tousignant et X. Rousseaux, Bruxelles, Mardaga, 2017, p. 126 à 127.

T. Slingeneyer, « Recidive », *Het Verhaal van Justitie*, sous la direction de A. Hendrick, A. Musin, N. Tousignant et X. Rousseaux, Gand, Snoeck, 2017, p. 126 à 127.

A. Martufi et T. Slingeneyer, « Soft law instruments of the Council of Europe and community sanctions : criminal policy issues », *Prison Overcrowding and Alternatives to Detention. European Sources and National Legal Systems*, sous la direction de A. Bernardi, Napoli, Jovene Editore, 2016, p. 3 à 27.

Y. Cartuyvels, C. Guillain et T. Slingeneyer, « Belgium », *Prison Overcrowding and Alternatives to Detention. European Sources and National Legal Systems*, sous la direction de A. Bernardi, Napoli, Jovene Editore, 2016, p. 115 à 183.

T. Slingeneyer, « Criminalité réelle : équation et réflexions », *Dictionnaire de Criminologie en ligne*, sous la direction de B. Dupont et S. Leman-Langlois, 2015, URL <http://www.criminologie.com/>.

T. Slingeneyer, « Rôles des services psychosociaux et des assistants de justice dans le cadre de la libération conditionnelle en Belgique : l'hypothèse d'une colonisation sécuritaire », *Les métiers pénitentiaires : enjeux et évolutions*, sous la direction de P. Mbanzoulou, Agen, Les Presses de l'Énap, 2014, p. 141 à 158.

T. Slingeneyer, « La libération conditionnelle et le parquet en Belgique. Cent vingt ans d'incompréhension ? », *Enfermements, Justice et Libertés. Aujourd'hui et hier, ici et ailleurs*, sous la direction de Ch. Chevandier, J.-M. Larralde et P.V. Tournier, Paris, l'Harmattan, coll. « Criminologie », 2014, p. 175 à 192.

T. Slingeneyer, « La libération conditionnelle : une sanction, des épreuves ? Réflexions à partir des aspects flexibles et rigides de la mesure », *La flexibilité des sanctions, XXIes Journées juridiques Jean Dabin*, sous la direction de D. Kaminski, Bruxelles, Bruylant, 2013, p. 153 à 172.

T. Slingeneyer, « Les justifications de la peine de prison : timidité du droit pénal européen et du droit international pénal face à la rationalité pénale moderne », *Fondements et objectifs des incriminations et des peines en droit européen et international*, sous la direction de D. Bernard, Y. Cartuyvels, Ch. Guillain, D. Scalia et M. van de Kerchove, Limal, Anthemis, 2013, p. 477 à 496.

T. Slingeneyer, « Conduire la conduite des experts dans les sociétés libérales avancées : le cas du case-manager justice et du conseiller thérapeutique. », *La responsabilité et la responsabilisation dans la justice pénale*, sous la direction de F. Digneffe et Th. Moreau, Bruxelles, Larcier, 2006, p. 547 à 556.

### Rapport de recherche

T. Slingeneyer, *La mise en œuvre de la décision-cadre 2005/214/JAI concernant l'application du principe de reconnaissance mutuelle aux sanctions pécuniaires en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en Italie et aux Pays-Bas. Rapport belge, The enforcement of the Council framework decision 2005/214/JHA on the application of the principle of mutual recognition to financial penalties in Germany, Belgium, Spain, Italy, and Netherlands. Belgian report*, 2020, 26p.

D. Bernard, D. Scalia et T. Slingeneyer, *Justice en transition. Étude de capitalisation des programmes d'assistance judiciaire d'ASF au Burundi (1999-2004)*, Rapport effectué pour Avocats sans frontières, 2013, 42p.

T. Decorte, D. Kaminski, M. Muys et T. Slingeneyer, *L'usage problématique de drogues (illégales). Recherche concernant l'opérationnalisation du concept dans un cadre légal*, 2005, Gent, Academia Presse, 316p.

### Recensions

Note de lecture du livre *Criminologie et lobby sécuritaire. Une controverse française*, rédigé par L. Mucchielli, Paris, La Dispute, 193p., accepté in *IRASCible*

Note de lecture du livre *Les nouveaux chemins de la légalité. Au-delà de la modernité juridique* rédigé par M. Vogliotti, Bruxelles, Publications de l'Université Saint-Louis – Bruxelles, 2019, in *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 2020, 84, p. 279 à 291.

Note de lecture du livre *Critique de la raison criminologique*, coordonné par D. Bigo et L. Bonelli, Paris, L'Harmattan, Cultures & Conflits, 2014, in *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 2015, 75, p. 249 à 254.

Note de lecture du livre *Uitgaansvergunningen en penitentiair verloof: de deur op een kier. Permissions de sortie et congé pénitentiaire : la porte entrouverte*, coordonné par B. Mine et L. Robert, Antwerpen, Maklu, 2014, 268p., in *Revue de droit pénal et de criminologie*, 2014, p. 947 et 948.

Note de lecture du livre *La protection des droits des détenus en France et en Allemagne* rédigé par I. Mansuy, Paris, L'Harmattan, 2007, in *Revue de droit international et de droit comparé*, 2008, p. 138 à 141.

Note de lecture du livre *Pourquoi punir ? L'approche utilitariste de la sanction pénale* rédigé par X. Bebin, L'Harmattan, 2006, 235p., in *Revue de droit international et de droit comparé*, 2007, p. 172 à 182.

Note de lecture du livre *Essais sur le tragique et la rationalité pénale* rédigé par C. Debuyst, F. Digneffe, D. Kaminski et C. Parent, Bruxelles, De Boeck, 2002, 137p., in *Revue de droit pénal et de criminologie*, 2004, p. 119 à 124.

## Divers

T. Slingeneyer, « Criminal Confiscation in the Draft of the New Belgian Criminal Code », 2019, 3p., disponible sur <http://www.improvingconfiscation.eu/en/>.

T. Slingeneyer, « Justice et collaboration, ou la seconde utilité du bandeau de la Justice », *Le Soir*, 24 octobre 2020, disponible sur <https://plus.lesoir.be/332964/article/2020-10-24/la-chronique-de-carta-academica-justice-et-collaboration-ou-la-seconde-utilite>

## Syllabus

T. Slingeneyer, *Fondements du droit public et privé*, 2019, Université catholique de Louvain, 230p.

T. Slingeneyer, *Fondements du droit public et privé*, 2018, Université catholique de Louvain, 229p.

T. Slingeneyer, *Fondements du droit public et privé*, 2017, Université catholique de Louvain, 229p.

T. Slingeneyer, *Fondements du droit public et privé*, 2016, Université catholique de Louvain, 230p.

T. Slingeneyer, *Fondements du droit public et privé*, 2015, Université catholique de Louvain, 218p.

T. Slingeneyer, *Séminaire non-juridique : option criminologie. Portefeuille de lectures*, 2014, Université Saint-Louis, 100p.

T. Slingeneyer, *Séminaire non-juridique : option criminologie. Portefeuille de lectures*, 2013, Université Saint-Louis, 110p.

I. Hachez, N. Bernard, D. de Jonghe, C. Detaille et T. Slingeneyer, *Méthodologie juridique*, 2013, Facultés universitaires Saint-Louis, 189p.

N. Bonbled, C. Brûls, C. Romainville et T. Slingeneyer, *Fondements du droit public et privé*, 2013, Université catholique de Louvain, 147p.

I. Hachez, N. Bernard, D. de Jonghe, C. Detaille et T. Slingeneyer, *Méthodologie juridique*, 2012, Facultés universitaires Saint-Louis, 199p.

T. Slingeneyer, *Séminaire non-juridique : option criminologie. Portefeuille de lectures*, 2012, Facultés universitaires Saint-Louis, 80p.

## Codes

M. De Wolf, J.-M. Hausman, L. le Hardy de Beaulieu, T. Slingeneyer et M. Verwilghen, *Code pour l'économie et la gestion*, 2018, La Chartre, Bruxelles, 1318p.



D. Bernard, M. De Wolf et T. Slingeneyer, *Code pour l'économie et la gestion*, 2017, La Charte, Bruxelles, 1752p.

D. Bernard, M. De Wolf et T. Slingeneyer, *Code pour l'économie et la gestion*, 2016, La Charte, Bruxelles, 1666p.

D. Bernard, M. De Wolf et T. Slingeneyer, *Code pour l'économie et la gestion*, 2014, La Charte, Bruxelles, 1701p.

### **Communications**

- « Management of the Frozen Assets in Europe », Conférence « Improving Cooperation between EU Member States in Confiscation Procedures », University of Ferrara, 24 mai 2019.

- « Management of the Frozen Assets in Europe », Colloque international « Criminal Confiscation : Perspectives from Europe. Confiscation pénale : perspectives européennes », Université Saint-Louis – Bruxelles, 21 février 2019.

- « Presentation of the Belgian report », Colloque international « Confiscation of Criminal Assets : European and National Perspectives », Université Babes-Bolyai, 28 juin 2018 (avec Y. Cartuyvels).

- « Les sens du terme réinsertion en droit pénitentiaire belge », Colloque international et interdisciplinaire « Les sens de la peine. Dépasser les entreprises de définitions et de justification pour réinterroger la pluralité de(s) sens de la peine », Université Saint-Louis - Bruxelles, les 15 et 16 novembre 2017 (avec Olivia Nederlandt).

- « Les alternatives à la détention et le Soft Law du Conseil de l'Europe », Interlabo du GERN, Ferrara, 6 octobre 2017 (avec A. Martufi).

- « Les alternatives à la détention : le rapport belge », Interlabo du GERN, Ferrara, 6 octobre 2017.

- « Parler de l'insécurité. Effet de langage dans la communication du terrorisme », Collège Belgique, Bruxelles, 25 octobre 2016 (avec S. Baele et O. Sterck).

- « Surpopulation carcérale et alternatives à la détention », séminaire du Centre d'études sociologiques, Université Saint-Louis – Bruxelles, 11 octobre 2016 (avec Ch. Guillain).

- « Actuarial techniques in Foucault's toolbox ? An 'offbeat' use allowing counter-conducts », colloque « Research Seminar with Prof. Dr. H.C. Jonathan Simon », Université catholique de Louvain, 22 avril 2016.

- « The research 'Prison overcrowding and alternatives to detention' : presentation of national reports (Belgium), colloque « The fight against prison overcrowding in Europe. New types of punishments and custodial models in a comparative perspective », Université de Ferrara, le 14 avril 2016 (avec Y. Cartuyvels et Ch. Guillain).

- « Les instruments du Conseil de l'Europe en matière d'alternatives à l'emprisonnement », colloque « Surpopulation carcérale et alternatives à la détention. Quelles orientations en Europe ? », Université Saint-Louis – Bruxelles, le 22 octobre 2015 (avec Ch. Guillain).
- « Surpopulation pénitentiaire et alternatives : la situation belge », colloque « Prison overcrowding and alternatives to detention. Surpopulation carcérale et alternatives à la détention », Université Babes-Bolyai, le 28 mai 2015 à Cluj-Napoca (avec Ch. Guillain).
- « L'incarcération de masse », séminaire du CRID&P (U.C.L.), 30 avril 2015 à Louvain-la-Neuve.
- « L'esperienza belga », colloque « Sovraffollamento carcerario e alternative alla detenzione : esperienze europee a confronto. Dialogo tra Italia, Belgio, Francia, Polonia, Romania e Spagna », Université de Milan, le 16 octobre 2014 à Milan (avec Ch. Guillain)
- « La libération conditionnelle et le parquet en Belgique. Cent vingt ans d'incompréhension ? », colloque sur la privation de liberté : « Populations, Espaces, Temps, Processus, Politique », Université Paris 1, les 14 et 15 mars 2014 à Paris.
- « Les justifications de la peine de prison : timidité du droit pénal européen et du droit international pénal face à la rationalité pénale moderne », colloque « Fondements et objectifs des incriminations et des peines en droit européen et international », Université Saint-Louis, les 15 et 16 novembre 2013 à Bruxelles.
- « Le système pénal burundais et la crise de 1993 », séminaire du GREPEC (U.S.L.B.), 28 octobre 2013 à Bruxelles (avec D. Bernard et D. Scalia).
- « Rôles des services psychosociaux et des assistants de justice dans le cadre de la libération conditionnelle en Belgique », colloque international « Les métiers pénitentiaires. Enjeux et évolution vers une profession », ENAP, les 11 et 12 septembre 2013 à Agen.
- « La nouvelle pénologie », séminaire du CRID&P (U.C.L.), 19 mars 2013 à Louvain-la-Neuve.
- « Gouvernamentalité et libération conditionnelle », séminaire du laboratoire Droit et changement social (Université de Nantes – CNRS), le 11 mars 2013 à Nantes.
- « Gouvernamentalité et libération conditionnelle. Retour sur un parcours critique et engagé », séminaire de l'Institut de national de criminalistique et de criminologie, le 28 août 2012, à Bruxelles.
- « Gouvernamentalité et libération conditionnelle. Retour sur un parcours critique et engagé », défense de thèse, le 20 juin 2012, à Louvain-la-Neuve (U.C.L.).
- « La libération conditionnelle : une sanction, des épreuves ? Réflexions à partir des aspects flexibles et rigides de la mesure », le 9 décembre 2011, dans le cadre des XXIèmes Journées juridiques Jean Dabin, à Louvain-la-Neuve (U.C.L.).
- « Un usage décalé de l'outil statistique », communication au séminaire du Centre de recherches informatique et droit, le 23 avril 2010, à Namur (F.U.N.D.P.).
- « Le statut juridique des détenus : souveraineté et normalisation », communication au séminaire

« Penser avec Foucault », organisé les 13 et 14 mars 2009, à Louvain-la-Neuve, dans le cadre de l'École doctorale près le F.S.R.-FNRS en Criminologie.

- « Conduire la conduite des experts dans les sociétés libérales avancées : le cas du case-manager justice et du conseiller thérapeutique », communication au colloque « La responsabilité et la responsabilisation dans la justice pénale » organisé les 28 et 29 avril 2005, à Louvain-la-Neuve, par le Département de criminologie et de droit pénal de l'Université catholique de Louvain, à l'occasion du 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'École de criminologie de cette université.

- « Usage problématique », communication au colloque « Politique scientifique fédérale et avancées en matière de drogues... à la recherche des composantes d'une politique intégrée » organisé le 24 mars 2005, à Gand.

### **Promotions de mémoires et de travaux de fin d'études**

Seuls sont repris les mémoires et travaux de fin d'études ayant obtenu une note égale ou supérieure à la distinction.

*Dans le cadre du Master en criminologie :*

- A. de Fabribeckers, *La privatisation des prisons : une solution à la crise pénitentiaire actuelle?*, 2009.

- F. Van Caillie, *La (les) finalité(s) de la peine privative de liberté. Analyse des motivations des décisions des commissions de libération conditionnelle*, 2009.

- V. Malengrez, *Maisons de justice et violence dans le couple. Étude de l'application de la COL 4/2006 au sein du service des maisons de justice*, 2008.

- V. Houyoux, *La "loi Tobback" et les portiers : un mariage inconciliable?*, 2008.

- S. Gueuning, *L'abolition du système pénal : une étude comparative entre la pensée de Filippo Gramatica et celle de Louk Hulsman*, 2007.

- S. Dardenne, *La loi de principes concernant l'administration pénitentiaire ainsi que le statut juridique des détenus*, 2007.

- M.-A. Biral, *L'adaptation carcérale. Reflet inverse ou symétrique de l'adaptation à la société ?*, 2006.

- V. Gérard, *Du supplice vers le respect du détenu. Étude de la surveillance et de la sanction moderne au départ de la théorie de Michel Foucault et de la « nouvelle pénologie »*, 2006.

- C. Bronckart, *Le régime disciplinaire et le droit de plainte des détenus en Belgique : cadre légal, modifications et perceptions des directeurs de prison et des agents pénitentiaires*, 2005.

- D. De Winter, *La complexité de l'intervention de l'assistant de justice chargé des mesures alternatives à la détention préventive : entre contrôle des conditions et présomption d'innocence*, 2005.

- M. Blerot, *Les processus de décision au sein des commissions de libération conditionnelle : le cas de Bruxelles (francophone)*, 2005.
- T. Legrain, *Étude comparative de la doctrine de la Sévérité Maximale anglaise (18<sup>ème</sup> siècle) et de la Tolérance Zéro américaine*, 2004.
- S. Leclercq, *La peine de travail autonome. Entre répression et réparation*, 2004.
- X. Romain, *La stigmatisation du délinquant*, 2004.
- L. Sine, *État des connaissances sur la peine de travail en Belgique*, 2004 (co-promotion avec F. Brion).

*Dans le cadre du Master en droit :*

- C. Degraeuwe, *L'influence de l'opinion publique sur la législation en matière de libération conditionnelles : vers un populisme pénal ?*, 2020
- G. Romanin, *Les droits des enfants accueillis auprès de leur mère condamnée dans les pénitenciers belges. Naître et/ou grandir derrière les barreaux, possible mais à quel prix ?*, 2020.
- C. Dethy, *Mères infanticides suite à un déni de grossesse total : faut-il punir ou soigner ? Analyse critique de deux arrêts de Cours d'assises belges à la lumière du droit pénal et de la défense sociale*, 2020.
- C. Donner, *L'incompatibilité entre l'état de santé de la personne privée de liberté et son maintien en détention : analyse juridique. Du diagnostic au traitement*, 2020.
- S. Thiry, *Comment comprendre la place de la médiation pénale et de la médiation réparatrice en Belgique ? Analyse à travers les paradigmes de la rationalité pénale moderne et de la Justice restauratrice*, 2019.
- L. Hovine, *La libération conditionnelle en droit belge : reflet d'un passage à la nouvelle pénologie ?*, 2019.
- M. Beaudoint, *Les détenus bénéficient-ils d'un réel droit de plainte au cours de leur incarcération ?*, 2019.
- E. Moisse, *Travail et justice pénale : articulation de la notion de travail à travers le travail pénitentiaire et la peine de travail autonome*, 2019.
- A.-F. Somers, *La liberté de prendre part à son procès et de choisir la manière de s'y défendre. Analyse critique de l'article 187, § 6, 1<sup>o</sup> du C.i.cr. au regard du droit au procès équitable*, 2019.
- A. Diels, *Les modalités d'exécution des peines au regard du principe d'égalité et de non-discrimination. Quelles sont les entorses ?*, 2018.
- M. Tanghe, *Maintenir les liens malgré les murs. Le respect des droits de la famille en milieu carcéral belge*, 2018.
- P. Somers, *Le sort réservé aux preuves illicites. Perspective historique*, 2018.

- M. Ravet, *Quelles sont les limites du droit à la santé et à l'alimentation en prison au regard de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme ?*, 2018.
- S. Bastian, *La peine autonome de surveillance électronique en droit belge. Des objectifs poursuivis à la procédure juridique instaurée : porteuse de toutes les promesses ?*, 2017.
- T. Vincart, *Le droit pénal belge et les règles footballistiques : vers un système de répression rapprochée*, 2017.
- L. Steinier, *Les droits procéduraux dans le statut juridique interne des détenus. État des lieux du régime disciplinaire et des voies de recours en droit belge et européen*, 2017.
- N. Verleyen, *Surveillance électronique des prévenus et des condamnés. Analyse des objectifs proclamés et mise en confrontation avec la procédure*, 2016.
- A. Morandini, *Lutte contre le terrorisme : quel impact sur l'équilibre entre méthodes particulières de recherche et droits fondamentaux*, 2016.
- V. Piccicuto, *Les conditions de détention dans le milieu carcéral belge sont-elles conformes au droit à la dignité humaine ?*, 2016.
- L. Saussez, *La mise en liberté sous conditions. Le cadre juridique de la mise en liberté sous conditions permet-il de répondre correctement aux objectifs de la loi du 20 juillet 1990 relative à la détention préventive ?*, 2016.
- F. Sépulchre, *Est-il possible de concilier les intérêts antagonistes de l'auteur et de la victime dans le cadre de la libération conditionnelle ?*, 2016.
- V. Lefèvre, *Le financement du système belge d'aide juridique à l'épreuve de la Justice du 21<sup>ème</sup> siècle*, 2015.
- G. Troiani, *La transaction pénale en Belgique : vers une « justice de classes » ?*, 2015.
- Ch. Verbeeck, *La loi du 17 mars 2013 modifiant le régime de la libération conditionnelle en Belgique. Une réforme adéquate ?*, 2015.
- R. Smeets, *Le classement sans suite : entre garanties et tempéraments. Itinéraire d'une procédure impartiale et déterminante*, 2015.
- J. Plume, *La tension entre le soin et la répression au sein de la loi belge de défense sociale. Une comparaison avec la réforme du système français*, 2015.
- G. Gossieux, *La preuve irrégulière en droit pénal. L'article 32 du Titre préliminaire du Code de procédure pénal : consécration des dix ans de la jurisprudence Antigone*, 2014.
- A. Malache, *La pédopornographie virtuelle et apparente. La prévention du crime au nom de la protection de l'enfant peut-elle aller à l'encontre du respect de la vie privée ?*, 2014.
- Ch. Beeckmans, *Lutte contre le terrorisme : garant de la sécurité ou danger pour les droits et libertés fondamentales ?*, 2014.

- S. Coisne, *Réflexions autour de l'anticipation de l'exécution de la peine d'emprisonnement au moment de la fixation de cette peine*, 2014.
- G. Battel, *Quelles sont les mesures alternatives et les mesures juridiques permettant de limiter le recours à l'incarcération des présumés innocents ? La détention préventive, son caractère exceptionnel, ses alternatives et ses modalités d'exécution*, 2014
- M. Clobert, *Les soins de santé en prison, une illustration du principe de normalisation*, 2014
- M. Christiane, *Les offres restauratrices comme alternatives à l'enfermement des mineurs : situation depuis la réforme de 2006*, 2014.